

Le retour des Landais aux commandes de Gascogne



Saint-Paul-lès-Dax (40) L'arrivée de Dominique Coutière à la tête du groupe Gascogne, dont le plan de restructuration est désormais lancé, marque un virage historique.

Le plan de restructuration du capital et de refinancement du groupe Gascogne (1.996 salariés, 418,3 M€ de chiffre d'affaires), à Saint-Paul-lès-Dax (40), est désormais bouclé, aucun recours n'ayant été déposé avant la date d'expiration prévue, et signe le grand retour des Landais à la tête d'un groupe né de la création en 1925 par des sylviculteurs de la Papeterie de Gascogne à Mimizan (40). En devenant le nouveau PDG de Gascogne, Dominique Coutière, fondateur et dirigeant de la société landaise Biolandes Technologies, au Sen, marque un virage d'autant plus fort qu'il se double par l'entrée au conseil d'administration de Laurent Labatut, PDG de DRT (Dérivés Résiniques et Terpéniques), un groupe étroitement lié depuis sa création en 1932 à Gascogne. Ainsi se referme en douceur la séquence ouverte en 1998 par le raid boursier de François Gontier, avec Verneuill Finance, sur Gascogne.

Histoire mouvementée

Cette période avait culminé au début des années 2000 par un affrontement impitoyable entre le Landais Philippe Blanc, héritier des sylviculteurs fondateurs, à la tête d'un groupe au capital fortement dilué, et François Gontier, jeune figure de

proue de la finance, associé à Frédéric Doulet. Après sa première incursion au capital de Gascogne en 1998 avec Verneuill Finance, François Gontier était revenu en force à la charge deux ans plus tard avec Electricité et Eaux de Madagascar (EEM) dont il était le PDG. Le combat s'était finalement soldé par une victoire à la Pyrrhus de l'arbitragiste parisien, obligé de s'investir sans doute davantage qu'il ne le voulait au départ dans le capital de Gascogne, et par la défaite de Philippe Blanc, aujourd'hui décédé. L'application du protocole d'accord sur la restructuration du groupe Gascogne, leader en activités bois, papier, sacs et matériaux complexes, purgée de tout risque de recours, est désormais opérationnelle et la gouvernance profondément modifiée. Dominique Coutière s'impose ainsi comme le nouveau PDG de Groupe Gascogne SA, poste auquel il succède à Frédéric Doulet. Il entre au conseil d'administration aux côtés de son groupe, de Laurent Labatut, dirigeant de DRT, à Dax, et de Bpifrance Investissement : principaux acteurs de la sauvegarde de Gascogne, par le biais de la société Attis 2, avec l'appui du groupe Crédit agricole, qui n'entre pas au conseil d'administration. Les autres membres du conseil sont Giselin Brunel, représentant des actionnaires salariés, ainsi que deux administrateurs indépendants : Eléonore Joder-Tretz et Christian Martin.

François Gontier, censeur

Un collège de censeurs est institué au sein du conseil d'administration, il comprend Serge Bedrossian, nommé sur proposition de Bpifrance Investissement, et François Gontier, sur celle d'EEM. Cette société, qui était devenue l'actionnaire

> CI-DESSUS :

Atelier platisque du site Gascogne Sack à Mimizan

LE CHIFFRE

34,1

Gascogne vient de bénéficier d'une augmentation de capital de 34,1 M€, qui a porté le montant du capital social de 9,9 à 19,5 M€.